



# indemnité de préavis et inaptitude professionnelle

Par **akira592**, le **27/06/2024** à **16:54**

bonjour, je suis licencié depuis aujourd'hui pour inaptitude professionnelle, j'attends les documents (certificat de travail, france travail, solde de tout compte).

mais dans le courrier stipulant mon licenciement, il est noté que "en raison de l'impossibilité d'exécution de votre période de préavis...",

je voulais savoir si, je peux prétendre à une indemnité de préavis ncar selon la législation, bien que je sois licencié pour inaptitude professionnelle, l'indemnité de préavis doit être versée et elle doit être égale à l'indemnité compensatrice de préavis, pourriez-vous m'éclairer s'il vous plaît.

d'avance merci